

Insertion

Un habitat inclusif pour personnes sourdes et aveugles montre toute sa pertinence à Brec'h

Publié le 12/08/24 -
10h19



Depuis novembre 2023, la résidence Pen Duig à Brec'h accueille dans des logements individuels des personnes lourdement handicapées sur le plan sensoriel. Grâce aux animatrices et à la domotique, elles peuvent vivre de manière autonome et sécurisée.

Il aura fallu sept ans à l'association Gabriel Deshayes, située à Brec'h (Morbihan) pour concrétiser sa résidence inclusive renforcée destinée à des personnes en situation de surdicécité ou cumulant un handicap sensoriel et des troubles du langage. *"Le projet a été lancé par le conseil d'administration en 2016 quand l'association de familles Ensemble nous aussi s'est tournée vers nous pour chercher une solution moins collective que le foyer mais sécurisée, notamment avec une présence nocturne, pour leurs proches"*, explique Marie-Laure Lecorre, directrice générale lors des universités d'été de la Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys (Fisaf) organisée dans locaux de son association les 9 et 10 juillet.

Dès le départ, le conseil départemental du Morbihan a soutenu le programme en donnant un accord de principe de financement de 400 000 euros mais le projet a pris sa forme définitive en 2019 avec la création de l'aide à la vie partagée (AVP). Cette dernière représente un financement de 120 000 euros par an pour cette résidence composée de trois pavillons, comptant au total seize logements privatifs de 27 à 30 m². Située dans un espace pavillonnaire dont le terrain a été cédé à prix réduit par la commune, la résidence n'est pas gérée par un bailleur social mais directement par l'association qui a été maître d'œuvre de la construction. Le coût total de l'opération s'élève à 2,5 millions d'euros. L'association a fait des emprunts, puisé sur ses fonds propres et a également bénéficié de soutien de la communauté de communes Auray Quiberon Terre atlantique, du Rotary club d'Auray et des fondations Crédit agricole et GMF solidarité. Le loyer, avec les aides, s'élève à 325 euros par mois charges comprises.

Allier autonomie et sécurité

Les premiers locataires ont intégré la résidence Pen Duig en novembre 2023. *"Avant je vivais en colocation mais j'avais du mal à trouver ma place dans ce collectif imposé. Aujourd'hui je me sens mieux en étant vraiment chez moi et quand j'ai envie de compagnie, il y a toujours du monde dans les espaces collectifs : les animatrices en journée, un veilleur la nuit. Je peux recevoir qui je veux chez moi, y compris pour un week-end et ça change la vie"*, témoigne Camille Guibaud. *" Quand je rends visite aux résidents, je n'ai pas la clé, je sonne à la porte, c'est un petit détail qui a toute son importance"*, ajoute Marie-Laure Lecorre.

Si la plupart des locataires vivaient dans des foyers ou des colocations déjà gérées par l'association, d'autres ont rejoint Brec'h pour l'aspect sécurisé et domotisé des logements qui s'adaptent aux handicaps de chacun : fermeture des volets, réglage de la luminosité, technologie à activation vocale pour le téléphone, l'ordinateur, utilisation du braille connecté au smartphone, signaux lumineux, interphone compatible avec la langue des signes française reliant les appartements à la porte d'entrée et entre eux... C'est ainsi qu'un couple de non-voyants est venu s'installer ou qu'une personne souffrant d'une maladie dégénérative qui va le rendre progressivement aveugle a choisi à 60 ans de poser ses valises à la résidence Pen Duig.

Au quotidien deux animatrices se relaient en journée. Elles s'assurent que personne ne se retrouve isolé socialement et servent parfois de traductrices entre les personnes déficientes visuelles. Le veilleur de nuit dit s'ennuyer un peu faute de sollicitations. D'autres personnels de l'association interviennent ponctuellement, notamment les instructeurs de locomotion qui aident les nouveaux habitants à s'approprier leur environnement et à être autonome dans leur nouveau quartier. Ici les prestations de compensation du handicap ne sont pas mutualisées, chacun garde son autonomie financière pour faire intervenir les prestataires dont il a besoin.

La résidence a un coût de fonctionnement qui dépasse largement le montant de l'AVP. *" Sans le soutien fort des collectivités locales nous n'aurions pas pu y arriver"*, reconnaît Marie-Laure Corre. Le conseil départemental finance en effet 4,95 équivalents temps plein sur cet établissement qui n'est pourtant plus inscrit dans le champ médico-social.

Emmanuelle Deleplace, à Auray

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion,

contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

HOSPIMEDIA

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur
<http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonnée ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou
sur <http://www.hospimedia.fr/contact>